



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 octobre 2024

PLF & PLF SS 2025 : Halte au matraquage fiscal !

L'UMIH dénonce fermement la décision du gouvernement d'augmenter les impôts sur les entreprises dans le cadre du projet de loi de finances et du projet de loi de finances sur la sécurité sociale 2025.

Hausse du coût de l'embauche d'un apprenti et des charges au niveau du SMIC, transfert vers les entreprises d'une partie de l'indemnisation des arrêts maladies, revalorisation des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE), adaptation des tarifs d'accise sur l'électricité conduisant à une augmentation des tarifs non réglementés, taxe sur les billets d'avion, Ces différentes mesures risquent d'aggraver la situation économique de dizaines de milliers de TPE/PME du secteur CHRD qui peinent déjà à se relever des effets de la crise sanitaire.

Le nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur hébergement restauration a ainsi progressé de 20% sur les douze derniers mois. Nos activités sont particulièrement impactées par la hausse du prix des matières premières et de l'énergie, et nos marges sont aujourd'hui très faibles. Nos hôtels continuent de subir la concurrence déloyale des meublés touristiques. En outre, le gouvernement s'acharne à vouloir maintenir l'extension de l'usage du titre restaurant à toute l'alimentation, ce qui a d'ores et déjà conduit à une perte de consommation de près de 600 millions d'euros cette année dans nos restaurants, au bénéfice de la grande distribution. Cela n'est pas admissible ! De plus, si un amendement prorogeant la défiscalisation et la désocialisation des pourboires en 2025 va dans le bon sens, le plafond pour en bénéficier, aujourd'hui fixé à un revenu de 1,6 SMIC, doit être revu à la hausse.

L'UMIH refuse également que nos entreprises soient davantage mises à contribution dans le cadre de l'examen en première lecture du PLF 2025 qui commence ce mercredi 16 octobre, en commission des finances à l'Assemblée nationale. Au total, 1 748 amendements ont été déposés dont certains prévoient des augmentations très significatives de taxe de séjour pour les hôteliers.

Pour Thierry Marx, président Confédéral UMIH : « *Toutes les mesures du PLF et du PLFSS qui auront pour effet direct ou indirect de réduire notre chiffre d'affaires et nos marges, freineront notre capacité d'investissement, et généreront pertes financières et nouvelles fermetures d'entreprises* » et de poursuivre : « *Nous demandons instamment au gouvernement et aux parlementaires de reconsidérer leur décision et d'engager un dialogue ouvert avec les acteurs économiques afin de trouver des solutions plus équilibrées pour assurer la reprise économique et la croissance à long terme de nos entreprises* ».

Contact presse

communication@umih.fr Ophélie Rota - 06 82 82 95 82
Charlotte Le Moniet - 07 87 02 69 66